

L'UQAM Centraide
du 20 au 31 octobre
Objectif: 40 000 \$

Colloque sur les études de 1^{er} cycle



«Pour un ressourcement dynamique»

Les 29, 30 et 31 octobre; l'Université se transformera en un vaste forum de réflexion. L'événement tranche avec éclat. Pour la première fois en dix-sept ans d'histoire, avec une richesse de plus de 33 000 étudiants et 115 programmes, le 1^{er} cycle fait une sorte d'examen de conscience collectif, brainstorming général auquel est convié tout le monde de l'UQAM.

Pourquoi ce colloque?

«Nous voulons prendre quelques jours pour nous donner l'occasion d'une prise de parole qui veut être une réflexion pour une action à long terme, expliquent le doyen des études de 1^{er} cycle, M. Jacques Lefebvre, et le doyen adjoint, M. Guy Lusignan. D'abord, faire le point sur les réalisations à ce jour, puis apporter des changements. Une des caractéristiques fondamentales de l'UQAM n'est-elle pas son dynamisme, c'est-à-dire la capacité d'entreprendre? C'est le temps de réexaminer notre modèle d'université et de voir, en 1986, jusqu'à quel point de réussite - et par ailleurs, avec quelles déficiences - nous avons réalisé une université de masse, qui regroupe des populations étudiantes nombreuses et diversifiées. Jusqu'où les structures de nos programmes et nos pratiques or-



M. Guy Lusignan et M. Jacques Lefebvre: «Répondre à des inquiétudes réelles, diffuses parfois, sur l'avenir des études de 1^{er} cycle.» N'apparaît pas sur la photo: M. Réginald Trépanier, adjoint au doyen de 1^{er} cycle.

ganisationnelles facilitent-elles une spécialisation excessive ou un mode d'apprentissage voisin de l'éparpillement? Comment contrer la détérioration généralisée de la langue, signe d'une pensée incertaine et malaisée? Quel sérieux mettons-nous à évaluer les connaissances et les apprentissages des étudiants? L'implication croissante et nécessaire du corps professoral dans des activités de recherche ne conduit-elle pas à une désaffection à l'égard de l'enseignement au niveau du 1^{er} cycle d'études universitaires?»

En réitérant leur souci de travailler tant à la qualité qu'à la

quantité, les gens du 1^{er} cycle prennent en compte les problèmes de sous-financement et de sous-équipement en ressources humaines et matérielles, ils retiennent que si le 1^{er} cycle a son autonomie, sa spécificité, il ne vit pas isolé du niveau collégial, ni des études avancées. «Il faut nous préparer à faire des réformes ou, selon le cas, à consolider ce qui est déjà lancé. Opération qui exige du temps, de la lucidité, du courage et du doigté. Opération nécessaire si nous voulons, dans l'esprit du Plan triennal 85-88, assurer les conditions d'une formation de qualité.»

L'organisation du colloque mobilise la presque totalité des ressources pédagogiques et administratives du 1^{er} cycle. Tous les vice-décanats et la direction du BRI sont impliqués. Près d'une quinzaine d'ateliers structurés autour d'autant de sous-thèmes actuels seront tantôt animés par des professeurs, tantôt par des directeurs de module ou de département, sans oublier le service de la formation externe et des stages, ni le bureau du registraire.

Le panel d'ouverture, mercredi 29 octobre à 19 h 30, au studio-théâtre Alfred-Laliberté,

permettra à quatre conférenciers de faire valoir leurs points de vue sur les études de 1^{er} cycle. Il s'agit de M. Jacques L'Écuyer, président du Conseil des universités; de M. Yvon Morin, président du Conseil des collèges; de M. Michel Nadeau, premier vice-président à la planification et aux relations avec les déposants, Caisse de dépôt et de placement du Québec, ainsi que le doyen du 1^{er} cycle, M. Lefebvre.

Des documents de travail seront disponibles avant et pendant le colloque. L'ensemble des communications feront l'objet d'une publication des actes.

Les objectifs du colloque

Dans l'optique globale d'améliorer la qualité des études de 1^{er} cycle, les assises des trois jours ont pour objectifs spécifiques de:

- faire le point sur les études de 1^{er} cycle à l'Université;
- réfléchir sur leur place actuelle et leur devenir à la lumière de l'expérience vécue à l'UQAM et des interfaces de pointe aux États-Unis, en Europe, au Québec;
- identifier des réformes ou des modifications sous for-

me de recommandations à porter à l'attention des diverses instances de 1^{er} cycle.

La problématique se situe aux plans des structures (objectifs, règlements, types de programmes...), du fonctionnement (admissions, évaluation des programmes, création et modification de programmes et de cours...) et de la pédagogie (encadrement, innovation, évaluation des apprentissages).

La Phase II en marche

L'ensemble immobilier du campus centre-ville tel qu'il apparaîtra dans les années 90. En tracé pâle, on distingue d'une part, un corps de bâtiment prolongeant vers le boul. Dorchester le pavillon Hubert-Aquin, et d'autre part, dans l'enchâssement des rues Saint-Denis/Sainte-Catherine/Sanguinet et boul. De Maisonneuve, l'École Polytechnique flanquée des deux ailes pavillonnaires, y inclus la façade de l'ex-centrale d'artisanat.



Voir pages 6 et 7

SOMMAIRE

Programme pour autochtones	3
Grève chez les étudiants?	4
Débat sur «L'un est l'autre»	5
Gens d'ailleurs	8
Cotisations au SEUQAM	9
Parutions ..	10 et 11
Semaine Santé/Sécurité	12

Commission des études

À l'assemblée régulière du 7 octobre, la commission des études a:

- nommé à la sous-commission du premier cycle, madame Lise Carrière, en tant que représentante du secteur de la formation des maîtres et monsieur Paul Puyrier en tant que représentant du secteur des lettres.
- nommé à la sous-commission des études avancées et de la recherche, monsieur Pierre Filiatrault en tant que représentant du secteur des sciences de la gestion.
- nommé à la sous-commission des ressources, monsieur Michel Fortin en tant que représentant du secteur des arts et monsieur Jules Duchastel en tant que représentant des centres et laboratoires de recherche.
- nommé au comité des services à la collectivité, comme membre interne: madame Renée Legris, représentante du secteur des lettres et madame Sandra Rafman, représentante du secteur des sciences humaines; comme membre externe: monsieur Michel Matte de la FTQ, madame Marie Letellier de Relais-femmes, monsieur Gérald L'Italien du Regroupement pour un Québec vert, monsieur Michel Gendron de la Maison du Fier Monde, madame Lise Moisan de La vie en rose, madame Francine Pelletier du regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, madame Monique Allard de Puce communautaire et enfin madame Nora Solerviciens de L'hirondelle;
- nommé monsieur Robert Anderson membre du comité d'éva-

luation des professeurs du département de physique;

- nommé madame Michelle Emond au groupe de travail sur l'élaboration des calendriers universitaires;
- fixé les périodes de mises en candidature, de consultation et d'élection pour les postes de vice-doyens, de directeurs de module et de département. Ces dates seront dûment diffusées au cours du mois de novembre à toute la communauté;
- approuvé les modifications aux programmes de doctorat thématique en mathématiques combinatoires, éducation et communication;
- reçu le rapport annuel 85-86 sur le financement de la recherche et de la création à l'UQAM, et félicité les professeurs pour les remarquables succès obtenus auprès des organismes subventionnaires de même que remercié tous les cadres et le personnel ayant assisté ces professeurs;
- reçu le bilan des travaux de la sous-commission des études avancées et de la recherche pour l'année 85-86;
- reçu le rapport annuel 85-86 du laboratoire de recherche sur l'emploi, la répartition et la sécurité du revenu (LABREV);
- approuvé et recommandé au CA la politique des congés de perfectionnement et sabbatiques pour l'année 87-88;
- ratifié les résolutions des trois sous-commissions: du premier cycle, des études avancées et de la recherche et des ressources;
- suspendu ses travaux à 11 h 50.



Le comité organisateur Centraide-UQAM.

«40 000 \$, c'est très peu demander à près de 4000 employés et 37 000 étudiants», note madame Jeannette Bourgoïn, responsable à l'UQAM de la campagne annuelle de Centraide-Montréal. Effectivement, l'objectif est fort réaliste lorsqu'on considère l'engagement pris cette année par un nombre considérable de bénévoles, plus de cent cinquante, pour recueillir des dons auprès de tous les groupes de l'Université.

L'on parle tant et tant des problèmes et des besoins des jeunes, des personnes handicapées, des personnes âgées, des familles en difficulté; l'occasion nous est maintenant fournie de passer de la parole aux actes en souscrivant à Centraide, selon sa capacité financière. Cet organisme, qui s'est fait connaître par la méthode de souscription simple du prélèvement direct sur le salaire, finance 188 groupes de la région de Montréal, dont l'objectif est de venir en aide aux plus démunis. L'an dernier, il a

distribué 17 millions de dollars dans la région métropolitaine, répartis comme suit: 4 millions à la jeunesse; 3,6 millions aux familles en difficulté; 1,9 millions aux personnes handicapées et 1,7 millions aux personnes âgées.

Cette année, la campagne Centraide-UQAM fait appel à la générosité des professeurs et des étudiants tout spécialement puisque ces deux groupes ont été peu sollicités par le passé. Déjà tous les salariés de l'Université ont reçu de main à main, par un bénévole ou par l'intermédiaire du courrier, un bordereau de souscription, dans lequel ils inscrivent le mode de contribution qu'ils préfèrent: par chèque, en espèces, ou par la retenue sur le salaire. La sollicitation des étudiants, quant à eux, sera concentrée autour de deux activités principales: des tirelires seront disposées aux endroits achalandés du campus, où chacun pourra déposer de l'argent; des kios-

Du 20 au 31 octobre

«Un peu d'entraide ça fait du bien»

ques seront installés dans tous les pavillons lors d'une «Journée spéciale Centraide», où l'on vendra un léger goûter au prix de 1 \$.

*

Pour plus d'informations, contactez les membres du comité Centraide-UQAM: Mme Jeannette Bourgoïn, responsable (6116); M. Michel Lizée, représentant SEUQAM (225); Mme Louise Jalongo, représentante des employés-es non syndiqués-es (3072); M. André Trudel, représentant des cadres (3535); M. Jean-Pierre Pilon, information (4134); Mme Louise Bastien, sollicitation (3493); M. Gaétan L'Heureux, sollicitation Campus (4512); Mme Johanne Fortin, sollicitation Campus (4110); M. Laurent Jannard, sollicitation des organismes étudiants (3199); M. Marcel Lamontagne, finances (3417); Mme Micheline Caya, organisation technique (3096).

Lettre à l'Uqam

La direction de l'UQAM renie les chargés-es de cours

Lors de la Commission parlementaire sur le financement universitaire, la direction de l'UQAM affirmait que l'utilisation des chargés-es de cours n'est pas justifiée par la recherche d'une expertise extérieure, mais bien par l'insuffisance de ressources.

Il ne fait aucun doute que le «traitement» accordé aux chargés-es de cours permet l'existence même de l'UQAM. L'institution, à l'instar de la communauté universitaire, devrait nous en être reconnaissante. Que le recours aux chargés-es de cours ne soit pas lié à la recherche d'une expertise extérieure, voilà une affirmation non seulement surprenante mais choquante. L'UQAM est reconnue pour rendre possible l'intégration

de cette expertise extérieure aux différents programmes d'études. Jusqu'à ce jour l'institution clame fièrement cette spécificité d'université ouverte sur les divers milieux socio-professionnels, cette «vraie vie» absente des universités traditionnelles. Bien sûr il existe des chargés-es de cours qui témoignent moins que d'autres de cette expertise extérieure, mais dans ces cas leur diplomation se compare avantageusement à la sacro-sainte norme du doctorat.

Si les prétentions précédemment relevées logeaient à l'enseignement du double discours, les insinuations à l'effet que le recours massif à des chargés-es de cours ait des impacts négatifs sur la qualité des enseignements relève,

quant à elles, de la myopie. Sans mettre en doute les qualités spécifiques de l'autre partie du corps professoral, il faut noter que la direction de l'UQAM est la seule composante de la communauté à nier le dynamisme pédagogique et le caractère exceptionnel de l'expertise professionnelle des chargés-es de cours. Notons que nombre de personnes prétendent que la précarité même du statut de chargé-e de cours en est garante.

Une autre affirmation gratuite mérite d'être soulignée: soit que le recours à des chargés-es de cours permet difficilement leur intégration à la vie universitaire. S'il est un point de ce mémoire qui soit, disons-le directement, mensongé, c'est bien celui-ci. Les chargés-es

de cours ont réclamé vainement une telle intégration, et c'est avec un mépris souverain qu'elle leur fut refusée. Bien plus, l'institution refuse aux chargés-es de cours toute participation à la vie, à la gestion et à l'évolution de la communauté universitaire.

Pourquoi un tel mépris de la part de la direction de l'université à l'égard de ceux et celles qui permettent l'existence et assurent la spécificité de l'UQAM?

Robert Martin
Vive-président
Relations inter-syndicales
et information
SCCUQ

l'Uqam

Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8
Section de l'information interne
Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: section de l'information interne
Tél.: 282-6177

La section de l'information interne est responsable de la publication de l'Uqam dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:

Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 282-6177

Photographies:

Service d'audio-visuel

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Première universitaire au Québec

Des cours de droit adaptés aux autochtones

Le 7 octobre, sous la neige, débutaient en Abitibi les premiers cours en droit dispensés à un groupe autochtone par une institution universitaire du Québec¹. Plus de vingt Algonquins – chefs de bande et membres actifs de la communauté – allaient pendant quelques semaines s'initier aux affaires juridiques avec deux professeurs de l'UQAM rompus au droit autochtone, Georges Lebel et la chargée de cours Rita Dagenais.

Les cours n'ont pas commencé en septembre, comme à l'accoutumée à l'Université, car les Algonquins du Nord-Ouest, à ce moment-là, préparaient la trappe ou étaient déjà à la chasse. Mais, comme le souligne le responsable du programme, M. Claude-André Ducharme, c'est l'une des caractéristiques des programmes « courts » que de répondre aux demandes des clientèles dans le respect de leurs particularités. D'ailleurs, ce programme court en initiation en droit se donne sur un mode intensif et alternatif (une semaine de cours, une semaine sans cours) pour permettre aux Algonquins de ne pas briser le rythme de leurs activités coutumières.

L'idée d'une formation juridique universitaire pour autochtones est née dans le milieu algonquin, et c'est le Conseil du Nord-Ouest et son grand chef Dominique Rankin, qui en ont fait la demande à l'UQAM. M. Ducharme explique qu'il s'est passé une année avant que cette demande ne se réalise. Année durant laquelle le département et le module des sciences juridiques ont étudié le dossier en collaboration avec d'autres intervenants: juristes conseils, personnes-ressources du Nord-Ouest québécois et, bien sûr, les Algonquins eux-mêmes.

De ce travail de concertation est ressorti le projet d'un programme de six crédits, avec attestation d'études. Deux cours, en fait, dont l'un est une introduction aux institutions législatives, exécutives et judiciaires et une analyse critique de ces institutions. Dans ce cours, les autochtones apprennent, entre autres, à trouver et à mettre à jour les lois, les règlements et la jurisprudence pertinente à un domaine donné. Le second cours se concentre plus sur l'histoire juridique des droits des autochtones: droits ancestraux, droits reconnus par traités, droits constitutionnels et revendications territo-



Lancement du programme court en droit pour autochtones, à la salle des boiseries. De gauche à droite, Alex Cheezo, vice-président du Conseil algonquin de l'Ouest du Québec, Dominique Rankin, grand chef du Conseil, Claude Corbo, recteur, et M^e Pierre Brossard, vice-recteur exécutif.

riales (la Convention de la Baie James et autres ententes), la Loi sur les Indiens, le droit à l'autodétermination, le droit international, etc.

On connaît les problèmes qu'affrontent actuellement les autochtones dans plusieurs de ces dossiers (Baie James, droits de chasse et pêche, droit à l'égalité dans la charte constitutionnelle...), aussi il est aisé de reconnaître le bien-fondé d'un programme d'initiation au droit, adapté à leurs besoins. « À défaut d'une formation juridique complète, note M. Ducharme, nous avons voulu offrir une connaissance fonctionnelle de l'instrumentation juridique et du droit autochtone, autrement dit, mieux outiller les intervenants autochtones en matière juridique. »

Le module des sciences juridiques, de qui relève le programme, ne visait pas à lancer un programme qui en mette plein les yeux. « On a préféré, dit M. Ducharme, avancer à petits pas, sachant par exemple que sur le plan de la pédagogie, nous étions en terrain expérimental. » Il souligne à ce sujet que la culture des Algonquins est orale, tandis qu'en droit tout repose sur l'écrit.

Pour lui, il s'agira d'évaluer le programme en cours de route et de rectifier le tir l'hiver prochain où une seconde session est prévue, à laquelle enseignera Katherine Lippe, également du département des sciences juridiques.

Et si c'était un franc succès? Alors le module songera à élargir le programme en termes de

cours et peut-être l'offrir a-t-il dit à d'autres communautés autochtones.

¹ Le seul programme du genre au Canada est celui du Native Law Center de la Saskatchewan.

Le programme court: un ensemble structuré

Contrairement à ce que certains croient, la notion de *programme court* réfère à un ensemble bien structuré – un savoir délimité – mais de durée inférieure aux certificats. Les programmes courts ont en général de 6 à 15 crédits (les certificats en ont 30).

Autre caractéristique du programme court: il a un temps de vie limité à un an ou deux. Cette mesure vise à conserver au système de programmation courte la souplesse et l'adaptabilité qui doivent le distinguer.

En gros, le programme court constitue un moyen de faire face à l'évolution rapide des connaissances et des technologies, ou faciliter les mises à jour ou l'acquisition de savoirs nouveaux.

On peut dire que l'UQAM privilégie deux types de programmation courte: l'une sous-tend une action, une intervention, et est définie pour un groupe-cible et avec lui;

l'autre se situe dans une perspective culturelle et est marquée par un haut degré d'innovation et de pertinence sociale.

Tout comme les autres programmes de 1^{er} cycle, le programme court est régi par les règlements des études de premier cycle. Une évaluation des enseignements, entre autres, doit y être faite. Par ailleurs, de par le règlement, « pour être admis à un programme court, il faut satisfaire aux conditions générales d'admission de l'UQAM, par exemple être titulaire d'un DEC ou l'équivalent, ou posséder des connaissances appropriées (expérience pertinente) et être âgé d'au moins 22 ans ». Un programme court peut aussi comporter des conditions particulières d'admission.

Enfin, un programme court ne peut être instauré que si l'UQAM possède déjà des ressources dans le secteur d'activité en question.

Colloque de la SQEBC

Le comportement, moteur de l'évolution?

L'UQAM est l'hôte cette année du onzième congrès de la Société québécoise pour l'étude biologique du comportement (SQEBC), qui se tient les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre. Thème choisi: « Le comportement, moteur de l'évolution? »

On attend quelque 200 participants au congrès, qui viennent principalement du grand réseau des universités québécoises, mais aussi des centres de recherche gouvernementaux et de milieux scientifiques interpellés par le sujet.

Une trentaine d'intervenants présenteront des communications d'une durée de 20 minutes. De plus, le comité a lancé un appel à l'ensemble des participants afin qu'ils fassent connaître l'état de leurs travaux au moyen d'une affiche. Il s'agit, commente l'un des organisateurs, M. Jacques Beaugrand, du département de psychologie de l'UQAM, de permettre au plus grand nombre d'informer le congrès de ses recherches. Chacun aura 5 minutes en plénière pour présenter son travail illustré par son affiche. »

D'autre part, quatre conférences sont proposées dans l'après-midi du samedi. La première



Un rhinocéros illustre l'affiche du congrès 1985 de la SQEBC. Ce digne mammifère pose, semble-t-il, de sérieux problèmes aux évolutionnistes, à cause de ses cornes qui ne sont en réalité qu'un pauvre amas de poils, plutôt qu'une solide structure osseuse... (dessin: Maurice Macot)

sera donnée par les professeurs Jacques Beaugrand (UQAM) et Bernard Chapais (U. de M.), les trois autres le seront par MM. François Doré (U. Laval), Miles Keenleyside (Western Ontario University) et Roger Titman (McDonald College).

Les étudiants-chercheurs qui

assisteront au congrès se verront rembourser une partie de leurs dépenses: la Société paiera 75 % de leurs frais de transport. Pour M. Jean Gingras, professeur en sciences biologiques de l'UQAM et président-fondateur de la SQEBC, il est important de favoriser la venue de toutes les personnes intéressées par les études dans le domaine du comportement animal, car dit-il:

« Malgré sa petite taille et son manque de prétention, notre société organise un congrès annuel d'un niveau scientifique que peuvent lui envier des sociétés beaucoup mieux connues et beaucoup mieux pourvues que la nôtre. »

Pour connaître le détail de la programmation, ou pour s'informer des coûts d'inscription, on rejoint l'un des membres du comité organisateur: M. Jacques Beaugrand (282-4801), ou l'un des professeurs de sciences biologiques de l'UQAM, M. Jean Gingras (3349), M. Michel Raymond (530), M. William Vickery (4462).

On notera que la majorité des activités du congrès se dérouleront au pavillon Aquin, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine (sud-est), local AM-850.

Hausse des frais de scolarité

Y aura-t-il grève?

Au moment d'écrire ces lignes, des assemblées modulaires se succèdent en enfilade pour se prononcer en faveur ou non d'une grève générale illimitée des étudiants, qui pourrait être effective à partir du 21 octobre.

Sous le leadership de l'Association générale des étudiants du Québec (ANEQ), le mouvement de grève est amorcé à l'échelle nationale. À l'Université, l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts et lettres prendra un vote effectif, pour ou contre la grève, lors d'une assemblée générale prévue pour le 20 octobre. Elle a déjà reçu, comme l'ont mentionné les journaux étudiants, un mandat de principe non équivoque de ses membres quant au recours à la grève lors d'une assemblée générale qui a fait salle comble au Théâtre Arlequin le 2 octobre dernier.

Une coalition contre la grève

Mais cette association ne représente pas tous les étudiants de l'Université, et même si par cette action elle rejoint des étudiants et des programmes des secteurs désaffiliés (tels mathé-

matique, urbanisme, enseignement des sciences...), une nette division s'accroît dans le milieu étudiant quant à l'opportunité de déclencher cette grève. En majorité, les étudiants des secteurs de la formation des maîtres et des sciences de la gestion refusent ce moyen pour faire pression sur le gouvernement dans le présent débat sur les frais de scolarité et le financement des universités. Les exécutifs d'associations appartenant à ces secteurs (l'ADEFMUQAM, l'AEMA et l'AEMSCO) seraient même sur le point d'annoncer un projet de coalition tant interne qu'externe contre l'utilisation de la grève et pour la recherche d'une solution «négociée» avec le gouvernement.

Selon Alain Lord, membre de l'exécutif de l'AEMA (Association des étudiants du module administration), la majorité des étudiants du bac. en sciences administratives sont a priori contre le dégel des frais de scolarité mais «ce non pourrait devenir un oui à certaines conditions». Jean Énault, membre du CA de l'AEMSCO (Association des étudiants du module sciences comptables) nous informe, sans plus de précisions, que des hy-

pothèses de solutions à proposer au gouvernement sont présentement à l'étude, incluant une augmentation des frais de scolarité «étalée sur plusieurs années». Ces derniers accepteraient une augmentation si elle leur garantissait une amélioration générale de la condition de l'étudiant.

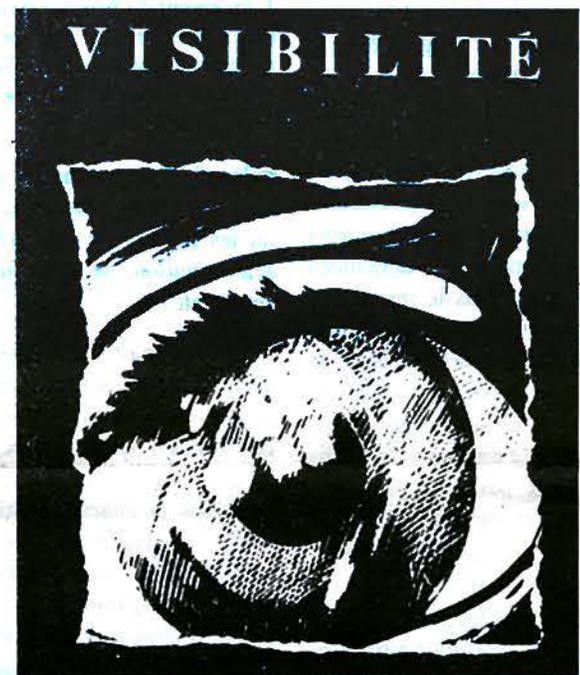
De son côté, l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts et lettres, juge non négociable toute hausse des frais scolaires, voyant là une attaque au principe de l'accessibilité et de la démocratisation de l'éducation. Son action s'articule en conséquence autour de revendications touchant la gratuité scolaire au niveau collégial, le maintien du gel des frais de scolarité et l'exigence d'une réforme importante du système de prêts et bourses, qui ne colle plus à la réalité des années 80.

Au moment de mettre sous presse, dix-huit modules concentrés dans les secteurs sciences humaines, lettres, sciences et arts s'étaient prononcés en faveur de la grève et les plus importants modules rattachés à la famille des sciences de la gestion s'apprétaient, selon

toutes prévisions, à voter contre ce recours. Il semble donc clair que certains viendront à leurs cours le 21 octobre, et d'autres pas.

Rejoint pour connaître la position de l'Université sur cette question, monsieur Laurent Jannard, interlocuteur de l'UQAM en matière d'affaires étudiantes explique: «L'UQAM n'est d'aucune manière partie prenante à ce débat qui oppose les étudiants et le gouvernement puisque nous vivons dans un régime où le gou-

vernement a seul le pouvoir de dicter les règlements et de définir les modalités quant au financement des universités.» De plus, monsieur Jannard rappelle à la collectivité la déclaration faite par le premier ministre Robert Bourassa au journal *La Presse*, suite à la Réunion extraordinaire du mouvement étudiant tenue à Sainte-Thérèse durant le week-end du 3 octobre dernier, à l'effet qu'il reportait toute décision relative au dégel des frais de scolarité à 1988.



Le SCCUQ a 10 ans

«De façon générale, la place des chargés-es de cours à l'Université n'est pas connue, note un porte-parole du Syndicat des chargés-es de cours de l'UQAM (SCCUQ), M. Robert Martin. Par le moyen de Semaines de visibilité, nous avons voulu rendre cette présence plus marquée, de sorte que les gens comprennent en quoi consiste notre contribution au milieu universitaire. Professeurs-es et chargés-es de cours ne forment pas un bloc monolithique; l'Université compte en effet 57 % d'enseignants et d'enseignantes à temps partiel.»

Du 29 septembre au 5 octobre s'est tenue dans le foyer des salles Alfred-Laliberté et Marie-Gérin-Lajoie une exposition des réalisations d'une trentaine de chargés-es de cours des départements d'arts plastiques, de design et de communications, l'ensemble des présentations constituant en quelque sorte une vitri-

ne des compétences créatrices à l'échelle locale.

Une deuxième Semaine de visibilité s'est également déroulée à l'Université, celle-là pour mettre l'accent sur la présence nationale des chargés-es de cours. On dénombre environ 7000 enseignants et enseignantes à temps partiel dans le circuit universitaire québécois. La plupart sont syndiqués-es, notamment à l'UQAM, à l'UQTR, à l'UQAR, à l'UQAT, à l'UQAC, à Sherbrooke ainsi qu'à l'Université Laval, où le syndicat est en voie d'accréditation. Du 13 au 18 octobre, le SCCUQ a eu une table d'information sur la Grande Place. Il y a eu entre autres diffusion d'une brochure sur les conditions des chargés-es de cours dans les universités. Le 10^e anniversaire du SCCUQ a également été marqué par un souper suivi d'une soirée-événement.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

offrent

*un grand
solde de livres*

les 21 et 22 octobre 1986
de 8 h 30 à 20 h
à l'UQAM

PAVILLON JUDITH-JASMIN
405, rue Sainte-Catherine est
Grande Place Agora, niveau Métro

des remises de

50% à 80%

sur les ouvrages en sciences exactes, humaines et sociales

Une subvention de 376 000 \$ à la recherche en électrochimie

Dans le cadre du programme d'actions structurantes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, l'équipe de recherche en électrochimie de l'UQAM, conjointement avec Polytechnique et l'Université de Sherbrooke (département de chimie), a reçu une subvention de 376 000 \$ répartie sur cinq ans.

À l'Université du Québec à Montréal, département de chimie, les professeurs-chercheurs Guido Capuano et Daniel Bélanger, ce dernier présentement à Boston en mission de recherche, forment équipe pour effectuer des travaux en électrochimie. À Sherbrooke, on procède à l'électrosynthèse de nouveaux produits organiques. Pour ce faire, on a besoin de catalyseurs, c'est-à-dire de nouveaux alliages. L'équipe de l'UQAM prépare ces alliages en aluminium, dans

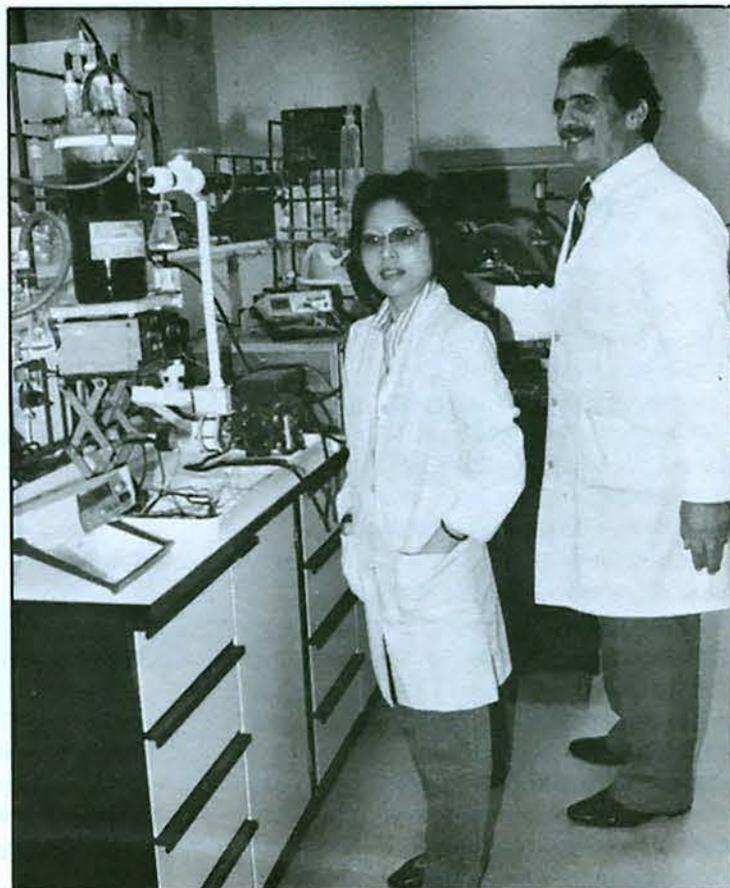
des milieux non-aqueux ou organiques. Alors qu'à Polytechnique, la préparation des alliages se fait en milieux aqueux.

M. Capuano s'intéresse aux alliages d'aluminium depuis 15 ans. Il a dirigé plus d'une thèse de maîtrise sur la réalisation de ces alliages. En 1979-1982, il recevait des subventions PRAI de 400 000 \$ pour mettre au point le procédé d'aluminage. C'est à même ces fonds qu'a été achetée la chambre à atmosphère contrôlée, appareil qui servira aux travaux. Soit dit en passant, M. Bélanger quant à lui fera porter ses efforts sur les électrodes modifiées avec polymères.

À l'UQAM, la subvention au programme d'actions structurantes permettra à l'équipe de s'adjoindre un attaché de recherche (professeur SOS), de disposer de six bourses de maîtrise, et en

juin 88, de trois bourses de doctorat: «L'UQAM espère avoir le doctorat en chimie à ce moment-là», note M. Capuano. De plus, le programme prévoit l'adjonction de deux techniciens, l'un à plein temps, l'autre à demi temps. Le ministère exige que l'Université paie la moitié de ces salaires. C'est dire que les subventions externes et internes totalisent près de 500 000 \$. Enfin, 47 500 \$ iront de l'équipement, principalement à de l'appareillage pour l'étude mécanistique de l'électrodéposition des alliages d'aluminium.

Côté rayonnement scientifique, deux communications sur les alliages aluminium-cuivre ont paru à ce jour. Deux autres ont été soumises, l'une portant sur les alliages aluminium-zinc et l'autre, sur l'aluminium-étain.



Madame N.A. Dang, assistante de recherche, et M. Capuano près de la cuve d'électrolyse pour électrodéposition des alliages. L'idée d'une collaboration UQAM-Polytechnique-Sherbrooke est venue de M. Jean Lessard, du département de chimie de cette université.

Débat sur «L'un est l'autre»

Elisabeth Badinter «crée l'illusion d'une solution à portée de la main»

Malgré l'absence de la philosophe-historienne Elisabeth Badinter, qui n'avait pas accepté le type de débat universitaire proposé, préférant le style conférence, le Regroupement interdisciplinaire sur l'enseignement et la recherche féministes (GIERF) a organisé le 26 septembre dernier un débat autour des principales thèses de ce livre dont on parle beaucoup de l'autre côté de l'Atlantique, *L'un est l'autre*.

Le débat, animé par Marie Bouchard, réunissait cinq analystes dont Chantal Collard, anthropologue à Concordia, Danielle Juteau et Roch Hurtubise, sociologues à l'Université de Montréal, Francine Descarries, sociologue, et Lise Monette, philosophe et psychanalyste à l'UQAM. Celles-ci et celui-ci ont fait une présentation très nuancée et critique de l'ouvrage, montrant que malgré ses qualités d'écriture et le fait d'interpeller les lecteurs et lectrices sur des problèmes d'actualité, ce livre n'est pas exempt de faiblesses théoriques.

Ainsi, contrairement à ce que madame Badinter affirme, dira Roch Hurtubise, tout n'est pas joué. «Le modèle de la ressemblance, dit-il, ne semble pas plus s'imposer dans un proche avenir que le modèle de la spécificité du masculin et du féminin, comme en font preuve les nombreux



Les thèses de la philosophe française Elisabeth Badinter sont passées au crible de l'analyse de quatre chercheuses et un chercheur universitaires.

débats au sein des mouvements féministes et ceux de réflexion sur la condition masculine.»

Madame Badinter propose une version «Disney World» des rapports de sexe, dira Danielle Juteau, «elle situe le débat sur un terrain où il ne se déroule pas et d'où sont absents les faits sociaux. La transformation des modèles de la féminité et de la masculinité exprime la transformation de la division sexuelle du travail, elle ne signifie pas pour autant, d'après cette dernière, l'abolition des inégalités entre les sexes.»

Or, dira Francine Descarries,

«si pour certaines personnes la thèse de Badinter peut paraître séduisante – et elle est séduisante dans la mesure où elle annonce «la mise à mort d'un pouvoir masculin absolu» et l'instauration d'une «paix» des sexes –, pour d'autres, dont je suis, ce mode de lecture de l'évolution des rapports hommes/femmes fait problème, notamment du point de vue de la validité sociologique des prémisses sur lesquelles elle construit son modèle de la ressemblance et de celui de la pertinence stratégique du parti-pris ouvertement culturaliste et utopique qui colore et oriente toute sa démarche. Dans cette

optique, le modèle de Badinter relève, il me semble, d'une futurologie «rose bonbon» dont je crains les effets démobilisateurs et récupérateurs dans la théorie et la pratique, en ce qu'il crée l'illusion d'une solution à portée de la main.»

Madame Lise Monette, en regard de sa pratique de psychanalyste, réfute l'affirmation de madame Badinter qui prétend que les hommes ont davantage de problèmes d'identité sexuelle que les femmes. L'homogénéisation des sexes dont parle Badinter, dira-t-elle, repose sur une théorie du Même, du semblable, de l'univocité, qui fut justement l'apanage du modèle phallocrate qui ramène la sexualité et aussi la théorie, à une référence unique.

Quant à Chantal Collard, elle constate que dans la bonne tradition évolutionniste des ouvrages qui partent de la nuit des temps, de la préhistoire, d'Evelyne Reed ou Françoise d'Aubonne par exemple, le statut de l'anthropologie en est un de mythe, et ce malgré les nombreuses mises en garde de l'auteure. Elle

s'étonne de l'ignorance de madame Badinter des travaux des anthropologues féministes françaises comme Nicole Claude Mathieu ou Colette Guillaumin, alors qu'un livre sur l'anthropologie des sexes est sorti en France et qu'elle n'en fait aucune mention dans son livre. Chantal Collard, dit qu'Elisabeth Badinter projette la conception occidentale dualiste. La connaissance des études sur le troisième sexe, qui proviennent des recherches sur les sociétés amérindiennes, lui aurait permis de se demander si le phénomène «L'un est l'autre» qu'elle voit se développer comme un phénomène nouveau, est si nouveau que ça.

Madame Evelyne Tardy, la coordonnatrice du GIERF, à qui incombait l'organisation de cette activité pour le moins réussie (la participation se situait autour de 300 personnes alors que les prévisions étaient de 150), tient toutefois à s'excuser auprès d'une bonne fraction de l'auditoire qui a dû rester debout pendant plus d'une heure en raison de l'exiguïté de la salle réservée.

La Galerie de l'Entrecôte

Cuisine française 286-9011

- Menu d'affaires le midi 5,95 \$
- Menu complet le soir 14,95 \$
(taxe, service et un verre de vin)
- Table d'hôte gastronomique (le soir)
- Grand choix d'entrecôte, chevreuil et bison
- SPÉCIAL: menu pour groupes (10 minimum)

1214, rue St-André
(entre Ste-Catherine et Dorchester)

La Phase II

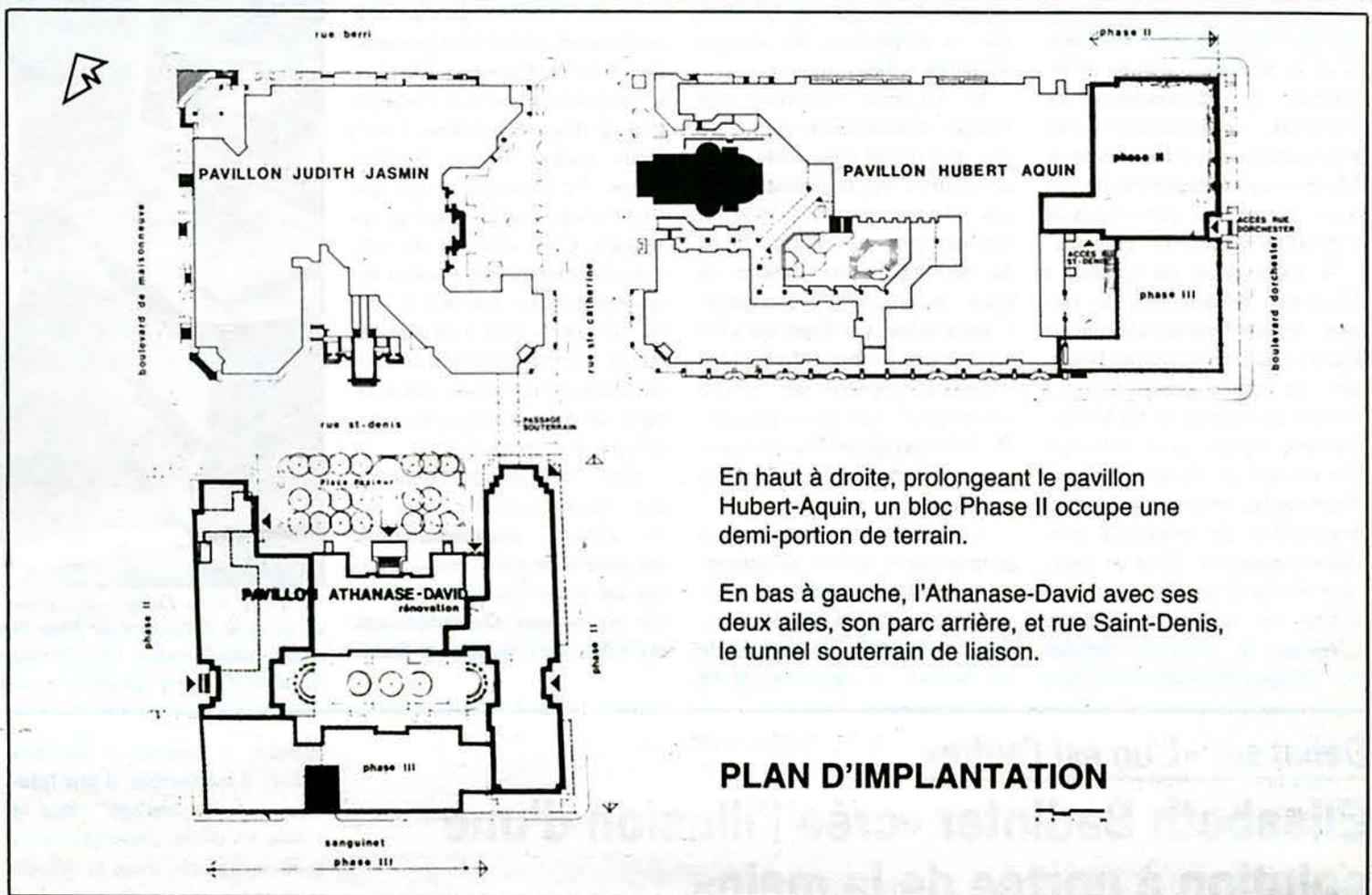
En marche sur des bases solides

Le 30 janvier 86, l'UQAM procédait en présence de M. Claude Ryan, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS), à l'inauguration officielle des travaux de la Phase II du campus. Depuis lors se sont écroulés sous le pic des démolisseurs tous les bâtiments du quadrilatère Saint-Denis / Sainte-Catherine / Sanguinet / DeMaisonneuve, à l'exception du 1430 rue Saint-Denis, tandis que s'érigait fiévreusement une clôture bleu UQAM autour du site des travaux. Rien ne semble plus bouger depuis, et le bleu de la clôture a fait place aux touches multicolores des colleurs d'affiches. Que se passe-t-il?

La Phase II du campus est définitivement en route et sur des bases solides. Car, avant que les architectes ne se mettent à l'ouvrage, il a fallu établir de façon précise le contenu du programme et clarifier les exigences des autorités municipales et gouvernementales.

La programmation

Le plan directeur d'aménagement des espaces de l'UQAM pour les prochaines années, adopté par le Conseil d'adminis-



En haut à droite, prolongeant le pavillon Hubert-Aquin, un bloc Phase II occupe une demi-portion de terrain.

En bas à gauche, l'Athanase-David avec ses deux ailes, son parc arrière, et rue Saint-Denis, le tunnel souterrain de liaison.

PLAN D'IMPLANTATION

tration d'octobre 85, a défini à l'intérieur de l'enveloppe autorisée par le MESS de 26 648 m² nets, les unités qui seront logées dans la Phase II. Au cours de

l'hiver et de l'été 86, les superficies des aires d'activité qui répondent à leurs besoins de 1990-91, ont été déterminées avec les usagers concernés.

L'établissement du programme technique a amené le service de la programmation à rencontrer les responsables de toutes les unités touchées afin de valider les données prévisionnelles, cerner le fonctionnement propre à chacune d'entre elles, et répondre aux besoins particuliers, le cas échéant.

Ces données ont été transposées dans l'espace en tenant compte des contraintes d'aménagement et des équipements requis pour chaque local, afin de constituer d'ici la fin du mois d'octobre 86 les esquisses préliminaires.

Chaque département ou service s'est doté d'un représentant ou d'un comité qui travaille avec le service de la programmation de la Phase II. Par ailleurs d'autres comités fonctionnent depuis le début de l'été: comités de normalisation, de gestion, etc.

Les approbations

Il a fallu, en même temps, prendre en compte les exigences des autorités ayant juridiction sur les lieux à construire, plus particulièrement, le service de l'urbanisme de la Ville de Montréal, la direction du patrimoine

du ministère des Affaires culturelles et la Société de transport de la Communauté urbaine.

Cette étape extrêmement importante devrait conduire à déterminer l'implantation et la morphologie des nouveaux pavillons, leur intégration harmonieuse dans le tissu urbain et les liaisons souhaitées avec le réseau de transport en commun. Grâce à la collaboration active de tous les intervenants, un accord de principe a été obtenu sur le concept global du projet, y compris les prévisions d'extension future de la Phase III.

Le Conseil d'administration de l'UQAM, à sa séance du 2 septembre 86, a adopté le devis technique précisant les espaces attribués aux unités pédagogiques et administratives qu'accueillera la Phase II et a approuvé les grandes options du concept global des Phases II et III.

Des ententes particulières ont dû être négociées avec la STCUM, car le quadrilatère Saint-Denis / Sainte-Catherine / Sanguinet / DeMaisonneuve est grevé d'une servitude perpétuelle de stationnement de véhicules et d'accès à la station de métro Berri-DeMontigny en faveur de la STCUM. L'UQAM, soucieuse de réaliser un ensemble réussi sur le plan de l'urbanisme, s'est engagée à intégrer aux nouvelles constructions la servitude de la

STCUM ainsi que l'édicule d'accès au métro, angle DeMaisonneuve / Saint-Denis. Enfin, les négociations avec le MESS et l'UQ se déroulent très bien.

Le concept des Phases II et III

La Phase II de campus se construira sur deux emplacements bien distincts. (voir plan d'implantation): le site Dorchester au sud du pavillon Hubert-Aquin, et le site Athanase-David, sur le quadrilatère Saint-Denis / Sainte-Catherine / Sanguinet / DeMaisonneuve. On tiendra compte aussi des besoins en infrastructures de la Phase III et de son lieu d'aménagement éventuel.

Le site «Dorchester»

Le pavillon Hubert-Aquin est prolongé sur l'emplacement «Dorchester» le long de la rue Berri vers le boul. Dorchester. Répartis sur sept étages, 7 832 m² nets de surfaces de plancher seront construits pour accueillir les départements de sexologie, sciences juridiques et psychologie actuellement hors campus; afin aussi de permettre l'expansion des bibliothèques en prolongement de leurs différents étages, (en y réinstallant notamment la bibliothèque des scien-

Pour vos photocopies ECONOMISEZ



- Prix spéciaux pour étudiants
- Super-qualité d'impression
- Reliage exécuté sur place
- Appareils ultra-modernes
- Alimentation automatique
- Classement automatique des copies
- Agrandissement
- Réduction

copieXpress tout simplement PLUS efficace!

2001 A ST-DENIS 287-9744

Montréal • Laval • St-Léonard • Trois-Rivières • Hull
Chicoutimi • Sherbrooke • Ottawa • Kingston

ces juridiques) et enfin, en vue d'agrandir le quai et l'aire de manoeuvre de la réception centrale, rue Berri.

L'entrée principale sera située boul. Dorchester et les circulations seront planifiées pour s'harmoniser aux réseaux existants. L'extension sur l'emplacement est prévue angle Saint-Denis et Dorchester. Un stationnement souterrain pourra y être aménagé.

Le site «Athanase-David»

La nouvelle construction de l'emplacement «Athanase-David» s'articulera autour du bâtiment central qui sera conservé, soit l'ancienne École Polytechnique au fond du Square Pasteur. La volumétrie du pavillon s'ajuste aux autres édifices du campus. Le projet intègre et met en valeur l'édifice classique de l'École Polytechnique et insère la façade Arts Déco de l'ex-Centrale d'artisanat.

Deux ailes seront construites en rattachement au bâtiment historique rénové. La première totalise 12 194 m² répartis sur six étages hors-sol et un niveau métro, le long de la rue Sainte-Catherine. La deuxième, en bordure du boul. DeMaisonneuve, offre 2 500 m² nets sur trois étages au dessus du rez-de-chaussée occupé par la servitude de la STCUM. Ces deux ailes ferment les marges latérales du Square Pasteur qui sera réaménagé et interdit aux véhicules.

La façade arrière du bâtiment rénové s'ouvre sur un espace vert aménagé au-dessus des structures d'un stationnement souterrain de 180 places, accessible à partir de la rue Sanguinet. Cet espace vert se transformera en cour intérieure avec la construction d'une tour le long de la rue Sanguinet, en Phase III.

Le bâtiment rénové c'est-à-dire la partie centrale avec 4 122 m² nets, accueillera la direction de l'UQAM, et des services administratifs: rectorat, vice-rectorats, secrétariat général; décanats du 1^{er} cycle, des études avancées et de la recherche, de la gestion des ressources; bureau de la recherche institutionnelle; services du personnel, des finances, archives, salle polyvalente et casse-croûte.

L'aile nord, le long du boul. DeMaisonneuve, abritera le département de musique ainsi que la bibliothèque spécialisée et les studios de pratique. Une salle de concert de 728 places, prévue angle Sanguinet et DeMaisonneuve y sera rattachée si l'UQAM trouve les fonds nécessaires pour la financer.

Au niveau métro se déplacera essentiellement la circulation



Une séance de travail réunit des artisans de la Phase II. De gauche à droite, M. André Robillard, ingénieur, directeur général des travaux; Madame Florence Junca-Adenot, vice-rectrice à l'administration et aux finances; M. Daniel Magloire, de la firme Menilan; M. Dimitri Dimakopoulos, architecte, de la firme Dimitri Dimakopoulos et associés, ainsi que M. Jean Roy, directeur de la programmation.

piétonnière principale desservant les amphithéâtres, le secteur de la polycopie-imprimerie et le stationnement. Ce réseau premier de circulation aboutit au rez-de-chaussée de l'emplacement Athanase-David et rejoint par un tunnel sous la rue Saint-Denis, le réseau piétonnier principal - étage métro - des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin.

Au rez-de-chaussée on retrouvera le service de polycopie-imprimerie, quelques locaux commerciaux hors programme qui permettent de ne pas briser la trame urbaine commerçante de la rue Sainte-Catherine.

L'aide sud donnant rue Sainte-Catherine logera, aux étages supérieurs, les salles de cours et la famille des sciences de la gestion, le centre de documentation en économie et en administration, des salles de terminaux et de micro-ordinateurs, le centre de recherche en gestion, le LARSI, les départements de sciences comptables, d'études urbaines, de sciences économiques ainsi que le LABREV.

Les accès principaux de l'emplacement «Athanase-David» se situent rue Sainte-Catherine et au Square Pasteur. Deux entrées additionnelles sont prévues rue Saint-Denis et boul. DeMaisonneuve. Mais le véritable accès numéro un sera sûrement le tunnel sous la rue Saint-Denis, à partir des deux autres pavillons du campus et de la mezzanine du métro.

Les oeuvres d'art

Un comité consultatif interne a été mis sur pied pour coordonner les propositions et démarches en vue du concours organisé par le ministère des Affaires

culturelles afin de choisir les oeuvres d'art qui seront intégrées à l'architecture des nouveaux pavillons, (suivant le règlement du ministère facilitant l'intégration des oeuvres d'art à l'architecture).

Le Conseil d'administration et

le MESS devraient approuver les plans préliminaires dès le début de 87. Pour l'emplacement Dorchester, les plans et devis définitifs, disponibles à l'été 87, devraient permettre le début de la construction en octobre 87, et son parachèvement en novembre

88. Sur le site «Athanase-David», les travaux plus complexes exigent un étalement de l'approbation des plans définitifs en mai, août et novembre 87. Quant aux travaux, ils devraient s'échelonner de juillet 87 à juin 90.

EN PREMIÈRE au 15^e Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo LES TERRIBLES VIVANTES



Écrivaines féministes, québécoises universelles, elles prennent la parole aussi bien que la plume avec la même liberté, la même vérité.

Ce sont Louky Bersianik, Jovette Marchessault, Nicole Brossard

Un film de Dorothy Todd Hénaut
Une production du Studio D de l'Office national du film du Canada
à la Cinémathèque québécoise
335, boul. de Maisonneuve est

le mercredi 22 octobre à 20 h
le vendredi 24 octobre à 18 h
le samedi 25 octobre à 14 h

Séminaire annuel de l'Entraide universitaire

1987 pourrait-elle être l'année du Zimbabwe?

On a beaucoup parlé du Zimbabwe ces derniers jours. Sans doute cela est-il dû à ce qui se passe en Afrique du Sud, au voisinage du Zimbabwe avec ce pays de l'apartheid, aux sanctions adoptées à l'encontre de l'Afrique du Sud et aux répercussions qu'elles ne manqueront pas d'avoir au Zimbabwe...

Mais on ignore peut-être que l'expérience et la réalité actuelle du Zimbabwe sont à maints égards du plus haut intérêt, par elles-mêmes, indépendamment de l'Afrique du Sud. On a peut-être oublié en effet qu'il y a moins de dix ans, le Zimbabwe, c'était la Rhodésie de M. Ian Smith, et que la situation socio-politique ressemblait beaucoup à celle de l'Afrique du Sud d'aujourd'hui. Depuis lors, le pays a acquis sa souveraineté, et une véritable «révolution tranquille» s'est amorcée, qui est loin d'être achevée. Beaucoup de Rhodé-

siens ont quitté, mais beaucoup sont restés aussi. Le Zimbabwe actuel illustre sans doute ce que pourrait devenir l'Afrique du Sud... sans apartheid! Mais rien n'est encore définitivement acquis: la nation zimbabwéenne est donc une toute jeune nation... encore en formation.

Ce sont sans doute là certaines des raisons qui ont amené l'Entraide universitaire mondiale du Canada à choisir le Zimbabwe comme lieu de son séminaire annuel pour 1987. Cette année encore, comme par les années passées, trente étudiants et trois professeurs, triés sur le volet et provenant de partout au Canada, auront le privilège de participer à ce séminaire de six semaines pour effectuer des recherches sur le terrain, au Zimbabwe même.

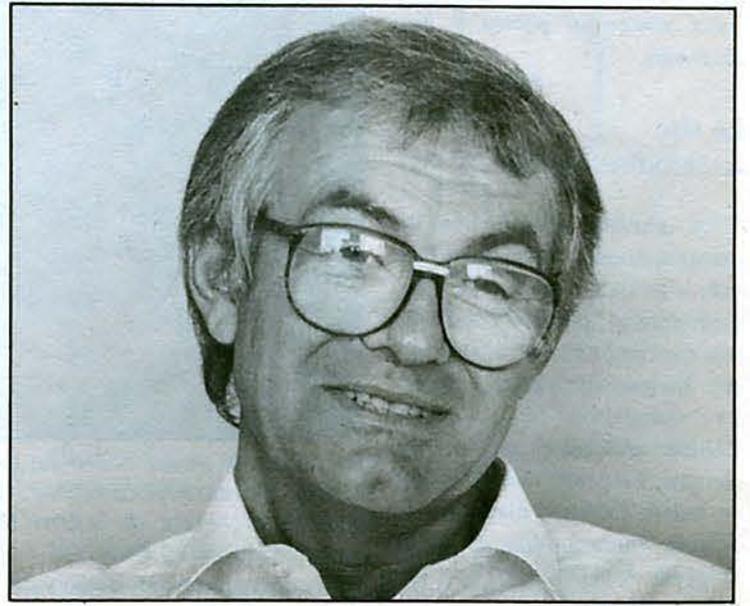
C'est pour ces mêmes raisons que le Comité EUM-UQAM organise, le **jeudi 23 octobre, à 17 h 30, au local A-3316, une**

conférence-débat sur le Zimbabwe. Des personnes-ressources qui ont pu séjourner au Zimbabwe, notamment au moment de l'accession à l'indépendance, et qui en connaissent bien la dynamique, seront sur place pour nous faire profiter de leurs connaissances.

Si donc vous êtes intéressé à mieux connaître les nombreux obstacles et difficultés que doit surmonter un peuple qui choisit de s'autodéterminer, à plus forte raison si vous songez à poser votre candidature pour le séminaire de 1987 au Zimbabwe, ne manquez pas de participer à la rencontre du 23 octobre. Si vous ne pouvez venir à la conférence-débat, mais êtes tout de même intéressé par le Séminaire 1987 au Zimbabwe, vous êtes invité à communiquer sans délai avec monsieur Michel Pelletier, professeur au département de science politique, tél.: 282-4564.

GENS D'AILLEURS

Gustave Nicholas-Fisher au département de design «Humaniser les espaces institutionnels»



Gustave Nicholas-Fisher, professeur invité au département de design jusqu'en décembre.

Sous l'initiative du directeur Georges Adamczyk, le département de design accueille à mi-temps le psychosociologue français Gustave Nicholas-Fisher. Ce spécialiste au cheminement professionnel singulier possède une renommée internationale due aux nouvelles orientations qu'il développe sur le thème des espaces de travail. Celles-ci se retrouvent dans trois ouvrages principaux: *La psychosociologie de l'espace* (Que sais-je, PUF), *Espace industriel et liberté* (PUF) et *Le travail et son espace* (Dunod).

Autrefois très actif en Europe dans divers milieux (industriel, économique, politique), monsieur Nicholas-Fisher occupe aujourd'hui le poste de professeur aux Universités de Strasbourg et de Metz en France. En outre, il figure parmi les membres nommés au Conseil supérieur des universités, instance dotée d'un très grand pouvoir en France, étant chargée du recrutement et de l'évaluation de l'ensemble des professeurs d'université.

Monsieur Nicholas-Fisher en est à sa deuxième visite au pavillon Arts IV. L'intérêt qu'il avait semé en mai dernier lors d'une courte visite à l'École internationale de design (ateliers estivaux organisés par le département) est à l'origine de la «récidive». Cependant, la participation qu'on lui demande s'inscrit cette fois dans un cadre plus structuré. Au bac. en design de l'environnement, il donne un cours conjointement avec l'architecte Maurice Amiel, professeur au départe-

ment, avec lequel d'ailleurs il entretient d'étroits contacts. En plus de cet apport au plan de la formation, des échanges sont destinés à renforcer l'orientation qui est sienne au niveau de la recherche départementale. Le LA-REHS est impliqué également; il y présentera des séminaires sur différents thèmes, par exemple «Habiter et travailler en milieu institutionnel».

De quoi est caractérisé plus précisément le projet théorique de cet humaniste de l'espace? Une prémisse oriente son approche: le cadre physique institutionnel (bureaux, résidences, maisons d'accueil...) influence le développement des potentialités humaines; l'individu gagnerait à pouvoir s'approprier et personnaliser les espaces dans lesquels il vit et travaille. Ce faisant, monsieur Nicholas-Fisher s'attache à définir les critères d'aménagement (le mobilier, les objets, le cadre physique dans son ensemble) qui permettent une utilisation de l'espace en tant que ressources humaines. L'idée maîtresse est l'aménagement qualitatif des espaces institutionnels.

Devenu professeur après plusieurs années de pratique professionnelle (il est le père de la loi sur la formation permanente en France, a travaillé également comme consultant en entreprise), monsieur Nicholas-Fisher se dit loin du stéréotype du chercheur universitaire coupé de la réalité: «Je suis de ce point de vue une bête rare en France. J'ai besoin d'une sorte d'interface de la théorie et de la pratique.»

EN BREF

Élections à Montréal

Le 31 octobre, sous les auspices de la Société québécoise de science politique, se tiendra un colloque sur *Les élections municipales du 9 novembre de Montréal*. La rencontre se déroulera en deux parties: *Forces en présence* et *Aux enjeux*. La préparation du colloque incombe aux professeurs-chercheurs Jacques Léveillé, Jean-François Léonard de l'UQAM, ainsi que Guy Bourassa, de l'UdeM.

Renseignements: M. Christian Deblock, à 282-4597.

Concours de nouvelles

Les étudiants du module d'études littéraires organisent, dans le cadre du cours ELM 5030 placé sous la direction de monsieur Gaétan Lévesque, le concours *Nouvelles fraîches*, à l'issue duquel trois prix seront décernés: un premier prix de 300 \$, un deuxième prix de 200 \$ et un troisième prix de 100 \$. Sept autres nouvelles seront aussi retenues et les auteurs des dix œuvres sélectionnées verront leurs textes publiés dans le recueil *Nouvelles fraîches*, qui paraîtra au printemps prochain.

Le concours s'adresse à toute la communauté universitaire de l'UQAM. La nouvelle, de langue française, devra compter un **minimum** de 5 pages et un **maximum** de 10 pages, dactylographiées à double interligne. Sur des feuilles de 8 1/2 x 11", chaque page devra contenir plus ou moins 25 lignes et 60 frappes par ligne. Un auteur ne peut soumettre qu'un seul texte.

Le manuscrit, signé d'un **pseudonyme**, devra être remis en trois exemplaires dans une enveloppe, laquelle devra contenir une enveloppe cachetée, identifiée du pseudonyme, qui contiendra à son tour le véritable nom de l'auteur, son adresse, son numéro de téléphone ainsi que son module d'études ou le nom de son service.

Les manuscrits devront être déposés au bureau du module d'études littéraires (local J-1775) **avant 14 h, le lundi 3 novembre 1986.**

Conférence de Raymond Chevallier

«Le satellite SPOT et la compétition internationale». Tel était le thème de la conférence présentée à l'UQAM par monsieur

Raymond Chevallier, professeur titulaire à l'Université de Tours, le 24 septembre dernier.

Les étudiants et professeurs présents ont eu l'occasion de constater le progrès technologique spectaculaire de cette méthode d'acquisition de données terrestres. Le professeur Chevallier a su mettre en relief l'augmentation croissante de la qualité et de la précision du produit en comparant des images précises par des plateformes météorologiques (TIROS, NIMBUS, etc.), des images des satellites terrestres de première génération (LANDSAT) et du premier satellite français de deuxième génération, SPOT (Satellite probatoire d'observation de la terre).

Imaginons-nous, aujourd'hui, dans l'espace et constatons que nous pouvons capter, d'une altitude de 800 kilomètres, une information couvrant un carré de 10 mètres de côté, sur la terre. Ceci nous donne comme résultat la possibilité de reproduire, avec ces données, des cartes à l'échelle du 1:100 000 et même 1:50 000, avec une précision identique à celles qui sont actuellement réalisées par les techniques et les méthodes dites «traditionnelles».

Ces nouvelles banques de données ont un avenir fort prometteur à la condition de les intégrer à d'autres types de données numérisées, dans l'optique de l'édification d'un système d'informations géographiques.

Un ombudsman au Conseil de presse?

L'idée est lancée à l'UQAM

Le Conseil de presse a choisi, cette année, de tenir son assemblée générale à l'UQAM. Le jeudi 2 octobre, le foyer du studio Alfred-Laliberté était bondé. Parmi l'assistance, des éditorialistes et de nombreux journalistes de la presse écrite et parlée. Des patrons des médias aussi. Et des personnalités publiques proches du Conseil.

L'invité d'honneur, M. Keith Spicer, rédacteur en chef du Citizen d'Ottawa, a souligné l'incalculable travail réalisé, au cours des années, par le Conseil de presse du Québec, et a rappelé qu'il existe très peu d'organismes semblables au monde. Il a suggéré toutefois que ce dernier gagnerait «en visibilité et en impact auprès du grand public» s'il avait à sa tête un ombudsman (idée suédoise d'une personne unique représentant une autorité morale). L'ombudsman, a-t-il dit, pourrait plus facilement défendre le public — dans les médias par exemple —, les objectifs

fondamentaux de l'organisme, exposer les plaintes ou les causes, et répondre des décisions du Conseil.

M. Gérard Filion, ex-directeur du Devoir et président du Conseil, a présenté le 13^e Rapport annuel de l'organisme. Il a relevé que le nombre de plaintes depuis 1981 allait en diminuant. Par ailleurs, il a noté que c'est l'abus de la discrétion rédactionnelle qui a constitué la catégorie la plus importante des plaintes soumise pendant l'année 1985.

Estimant que le Conseil a atteint sa vitesse de croisière en même temps qu'un nécessaire équilibre financier, M. Filion a dit que ce contexte était favorable pour s'adonner, au cours de l'année qui vient, à la révision du fonctionnement et des structures de l'organisme de presse.

Le recteur Corbo a souligné la présence du Conseil à l'UQAM et donné un vin d'honneur pour l'occasion.

«Points chauds», vous connaissez?

Cet automne, plus besoin d'être abonné au câble pour voir la série hebdomadaire «Points chauds» à la télévision. Radio-Québec consent une demi-heure d'antenne à l'émission produite dans nos studios à l'audio-visuel, et cela tous les dimanches à 11 h 30. Pendant le petit déjeuner quoi.

«Points chauds et son animateur, Jean Carette professeur au département de travail social, se sont enhardis comparé à l'année dernière, où la série faisait alors ses premières armes. L'animateur est plus spontané, décontracté évoluant sur un fond technique amélioré: tournages extérieurs, images générées par ordinateur. Les résultats sont meilleurs.

Sur le câble au canal 24, les oiseaux de nuit et leur contraire les lève-tôts pourront regarder la série les jeudis à 2 h 30 et les vendredis à 7 h 30 du matin. Sinon, il y a toujours cet horaire

plus décent, les mardis 15 h 30 et 22 h. L'émission diffusée dans la semaine du 20 octobre est consacrée au problème de l'intégration des déficients mentaux. Celle dans la semaine du 27 octobre, avec pour titre **Parti avec la caisse**, traite du racket des fonds publics visant spécialement les comptes en banque des ex-présidents Jean-Claude Duvalier et Ferdinand Marcos. D'autres émissions abordent des questions liées au féminisme, à la retraite et à l'adoption internationale.

Attention spéciale au chômage chez les jeunes. La question a mérité deux émissions, semaines du 3 et du 10 novembre. Outre Jacques Hébert, le fameux sénateur (émission intitulée **Qu'a dit ma vie?**), les entrevues nous mettent en présence de monsieur Réjean Mathieu, professeur au département de travail social. Ce dernier propose une nouvelle approche du travail social qui ferait

en sorte qu'une nouvelle race de travailleurs sociaux veillerait précisément à créer des emplois pour et avec des jeunes. Des expériences de ce type sont d'ailleurs déjà mises en branle sur la rive-sud et dans certains quartiers de Montréal. Diffusion des points chauds:

Semaine du
20 octobre
La désinstitutionnalisation
27 octobre
Parti avec la caisse
3 novembre
Qu'a dit ma vie?
10 novembre
Pour un chômage créateur
17 novembre
Parlons-nous mâle?
24 novembre
L'espérance de retraite
1 décembre
Bébés à vendre?
8 décembre
Les héroïnes ont soif

Hausse des cotisations au SEUQAM

L'assemblée reporte sa décision

Réunis en assemblée générale, jeudi 9 octobre, les employés de soutien (SEUQAM) ont décidé de reporter à une réunion ultérieure toute décision portant sur une hausse des cotisations syndicales. La recommandation de l'exécutif et du conseil syndical se libellait comme suit: (...) que soient amendés les articles 8.05b et 8.05c, afin que:

— la contribution régulière soit de 1,5 % du salaire de base hebdomadaire;
— la contribution des salariés-es à statut particulier soit plutôt de 1,25 % du salaire de base hebdomadaire.

L'assemblée a estimé qu'elle serait mieux outillée pour se prononcer à cet effet si elle avait en main un budget plus détaillé pour les mois à venir. Il s'agit, a dit un intervenant, de déterminer en toute connaissance de cause si la hausse proposée par l'exécutif et le conseil syndical est trop faible ou trop élevée.

Par ailleurs, l'idée d'obliger le Syndicat à se re-présenter en assemblée avec des prévisions budgétaires «par activité et par comité» revient, selon le président Michel Lizée, à demander à l'exécutif de jouer les devins.

Là-dessus, un intervenant a aussi exprimé ses appréhensions: «Nous allons nous enfermer dans un carcan, une sorte de bureaucratie tatillonne, qui va peu à peu tuer la dynamique syndicale. Comment prévoir le coût des négos? le coût d'éventuels griefs...?»

Mais où couper?

À ce chapitre du budget, un membre a demandé à l'exécutif s'il n'y avait pas lieu de «couper dans les dépenses avant d'augmenter les cotisations». À cela, le président a répondu que cet exercice avait été fait par l'exécutif et le conseil syndical («et même par les syndics») et personne n'a pu trouver où vraiment couper. Advenant, a-t-il dit, que nous supprimions les lunchs avant les assemblées générales, nous ne récolterions qu'un montant dérisoire qui serait bien loin de combler le déficit accumulé et d'assurer l'argent nécessaire aux présentes négociations. De plus, ce serait loin de permettre le maintien du syndicat de participation tel que vécu au SEUQAM et qui implique, par exemple, la libération de syndiqués pour accomplir les

tâches essentielles dans les différents comités.

Cette intervention du président Lizée et d'autres allant dans le même sens n'ont pas trouvé suffisamment d'écho dans l'assemblée, qui a voté le report de la résolution à 105 contre 61.

Avant de passer à ce point chaud des hausses de cotisations, deux résolutions avaient été reçues favorablement par l'assemblée. L'une, sur les états financiers du SEUQAM pour l'année 1985, l'autre sur le rapport des syndics, comité de trois membres du SEUQAM désignés par l'assemblée générale pour examiner la situation financière du syndicat, déceler s'il y avait lieu des irrégularités, et proposer des correctifs pour une meilleure utilisation des ressources. Le président a accueilli avec bonne grâce les suggestions des syndics, qui se situaient dans la perspective d'une gestion financière plus méthodique.

Vu l'heure (13 h 15), les 200 syndiqués présents ont rapidement levé la séance, et c'est un peu dans la confusion qu'il a été décidé que la prochaine assemblée se tiendrait le soir, après le travail.

CENTRE DENTAIRE GINETTE MARTIN

Dr Ginette Martin, B.A., B.Sc., D.M.D.
Chirurgienne Dentiste

SERVICE D'URGENCE

1037 St-Denis, bureau 203, Mtl
Métro Champs de Mars 284-1975

IBM XT compatible.
tout équipé

\$1750

640K
2 lecteurs 5¼" de 360K
carte couleur graphique
sorties: imprimante parallèle
"joy-stick"
série RS-232 c

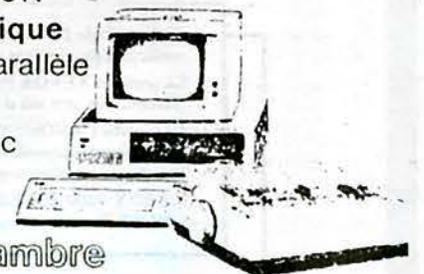
clavier 5150

horloge

écran monochrome ambre

imprimante caractère courrier
Epson compatible à 140 cps, câble

DOS + manuel inclus



optionnel
DISQUE RIGIDE 20M
AVEC CONTRÔLEUR
optionnel \$700

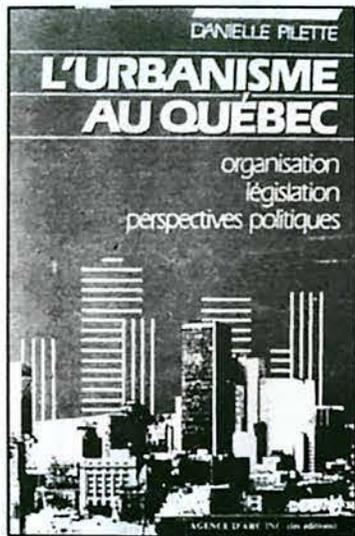
GARANTIE DE 12 MOIS, PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

PHILIPPE MASSE

672-7924 PHILIPPE MASSE

PARUTIONS

«L'urbanisme au Québec»



«L'urbanisme au sens de pratiques structurées formalisées et personnalisées sur l'objet urbain s'est développé au Québec surtout dans l'après-guerre et s'est

généralisé dans les années 60. Sa manifestation la plus courante, la mise en vigueur d'instruments d'urbanisme municipaux, l'inscrivait dans un très ancien débat, celui de l'intérêt collectif opposé à l'intérêt individuel auquel il était censé faire contrepoids. L'intérêt individuel, celui des contribuables, était balisé depuis très longtemps par le Code civil spécifique au Québec, et par une jurisprudence volumineuse. L'intérêt collectif a nécessité une activité législative intense qui d'ailleurs se poursuit», d'expliquer madame Danielle Pilette dans son ouvrage *L'urbanisme au Québec - organisation, législation, perspectives politiques* (aux Éditions Agence d'ARC, Montréal, 1986).

Cette mise en situation par l'auteure rejoint l'actualité du point de vue de la législation, de préciser madame Pilette. Un tournant de réformes a été pris

en 78-79. Le gouvernement, d'une part, manifeste une certaine volonté de décentraliser les services aux personnes - les services sociaux et de santé par exemple - au niveau municipal ou régional. Les municipalités régionales de comté (MRC), d'autre part, terminent leurs schémas d'aménagement. Mais après, que fera-t-on? Se limiter à l'aménagement du territoire ou s'impliquer davantage dans le développement économique? Il faudrait des réformes, des ressources, des pouvoirs. À point nommé, la Commission Parizeau devrait remettre son rapport cet automne. D'où le caractère ponctuel de l'ouvrage qui fait une synthèse du contexte politique, organisationnel et législatif.

Le livre aborde six grands thèmes: l'utilisation et l'organisation spatiale, le contrôle local de l'utilisation du sol, la promotion foncière et immobilière, l'uniformisation des structures et des contrôles; les lois-cadres, l'impact de la réforme ainsi que le complément de la réforme: la proposition de restructuration du développement régional.

EN BREF

Travail et qualité en art dramatique

Deux productions dramatiques présentées au grand public sont le fruit d'expériences menées à la maîtrise en art dramatique, dans le cadre de l'Atelier de recherche-création. La première se terminait le 11 octobre au Théâtre d'aujourd'hui et s'intitulait *Le petit univers de R.P.*, de et par, Normand Daoût. La seconde, *Les filles de 5-10-15* d'Abla Farhoud, quant à elle, débute le 11 novembre au Théâtre de Quat'sous.

Nuit, une oeuvre chorégraphique

Connue par des œuvres telles que *Joe et Stella*, la Fondation Jean-Pierre Perreault vous invite à sa dernière création dansante intitulée *Nuit*. Professeur au département de danse, Jean-Pierre Perreault poursuit ici sa démarche chorégraphique au niveau d'une redéfinition de l'espace scénique. Il métamorphose le théâtre Marie-Gérin-Lajoie pour y créer une nuit en tant qu'espace, jeux de couleurs et lieu d'action. Ici la scène n'est pas un habitacle où se déroule la chorégraphie mais un lieu dynamique qui génère, définit et caractérise celle-ci. Un immense plateau surlevé à la perspective forcée se transforme en des espaces poétiques et sonores révélés par la lumière et l'action des interprètes. *Nuit*: du 16 octobre au 2 novembre à 20 h 30 (relâche les lundis), à la salle Marie-Gérin-Lajoie. Billets: 12 \$ (prix spéciaux pour étudiants et groupes de 10 personnes et plus). Informations: 525-2464.

Premier dépouillement d'arbre de Noël

Quelques membres de la communauté universitaire se sont regroupés afin d'organiser un premier dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants du personnel de l'Université, le 6 décembre prochain. Cette activité est appuyée par la direction, les associations et syndicats de l'Université.

Le Comité compte sur la réception des bulletins d'inscription remplis avant le 29 octobre 1986. Ces bulletins vous parviendront bientôt par courrier interne.

Séminaires ATO

Le centre d'ATO (analyse de textes par ordinateur) présente les séminaires suivants:

- le lundi 3 novembre, à 14 h, porte A-1690, SAADI ou Système d'analyse automatique d'interviews, par madame Catherine Péquegnat et monsieur Alain Lecomte, Institut de mathématiques et sciences sociales, Université de Grenoble;
- le mardi 4 novembre, à 14 h, porte A-1690, Affleurements discursifs: le cas des constructions à détachement en français, par monsieur Bernard Fradin, Institut nationale de la langue française, Paris;
- le mercredi 5 novembre, à 14 h, porte A-1690, Le développement d'un analyseur lexico-syntaxique du français: ALSF, par monsieur Jean-Marie Marandin, Institut national de la langue française, et monsieur Pierre Plante, centre d'ATO.

Au DER en immobilier

Le 30 octobre à la salle des boiseries, à 16 h, colloque entre les professeurs, les chargés de cours du DER (domaine d'enseignement et de recherche) en immobilier, département des sciences administratives, et les représentants de la Corporation professionnelle des évaluateurs agréés. L'événement a pour but de recueillir les critiques, observations et propositions des professionnels sur l'enseignement en immobilier et en évaluation foncière. Il sera aussi question du projet de maîtrise de recherche.

«La poursuite de l'excellence»

Le jeudi 6 novembre, à midi, hôtel Bonaventure, déjeuner-causerie sous l'égide du module d'administration de l'UQAM et d'Abstat Communications. Sujet: «La poursuite de l'excellence... une affaire de groupe», avec M. R. Corey, président du club de hockey Canadien, et M. R.-D. Landry, président-éditeur de *La Presse*. Renseignements: 282-3481.

UNIQUE À MONTRÉAL
RABAIS JUSQU'À 80%

CHEZ  **COPIE EXPRESS**
LES PLUS BELLES
PHOTOCOPIES AU MONDE
À UNE FRACTION DU PRIX RÉGULIER

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC AVEC XEROX 9900® OU XEROX 9500®



La formidable XEROX 9500® produit des photocopies en noir et blanc d'une qualité rivalisant avec les meilleures impressions en offset avec des plaques de métal.

Le nouveau XEROX 9900® est le copieur/duplicateur le plus avancé et aussi le plus dispendieux sur le marché. Son prix est d'environ trois fois le prix d'une machine moyenne à Montréal.

Le superbe CANON COLOR T® est sans aucun doute la meilleure machine pour photocopies en couleur présentement disponible au Canada. Ses belles photocopies en pleine couleur vivante surprennent même nos clients les plus exigeants.

XEROX 9500 et XEROX 9900 sont les marques de commerce de Xerox Canada Inc. CANON COLOR T est la marque de commerce de CANON INC.

IMPRIMERIE — REPROGRAPHIE

COPIE EXPRESS

945 DE MAISONNEUVE EST
(Metro Berri Demontigny)
2116 RUE DE BLEURY
(Metro Place des Arts)

526-0057

288-0288

PARUTIONS

Cahiers du département d'études littéraires

C'est en présence du recteur de l'Université, M. Claude Corbo, que M. Jacques Pelletier, directeur du département d'études littéraires (à droite sur la photo) a procédé au lancement des quatre derniers numéros des Cahiers du département d'études littéraires, publiés sous l'égide de son département. Il s'agit des cahiers suivants:

no 3 - **Travaux sémiotiques**, sous la direction de Jacques Allard

no 4 - **Gilles Thérien, Sémiologies**

no 5 - **L'avant-garde culturelle et littéraire des années 70 au Québec**, sous la direction de Jacques Pelletier

no 6 - **La corrida de l'amour - Le roman Harlequin**, sous la direction de Julia Bettinotti



Fondée par un groupe de professeurs du département d'études littéraires, la collection les Cahiers du département d'études littéraires vise essentiellement à favoriser la diffusion de la recherche en utilisant de nouveaux moyens de production dans le domaine du livre. Collection destinée aux spécialistes de la littérature, aux professeurs, aux étudiants mais aussi aux amateurs de littérature, les Cahiers publient, à raison d'au moins trois titres par année, des essais, des anthologies, des bibliographies, c'est-à-dire toute recherche susceptible de faire avancer notre connaissance du phénomène littéraire.

En vente au service des publications. Tél.: 282-6179.

Pleins feu sur Lanaudière

De plus en plus fréquentée des Montréalais, grâce, entre autres, à son prestigieux festival de musique, la région de Lanaudière reste méconnue de l'ensemble des Québécois, selon M. Christian Morissonneau, professeur de géographie à l'UQAM. M. Morissonneau, qui habite la région (Saint-Zénon), et assume la présidence du Conseil régional de la Culture de Lanaudière, a publié avec l'appui de six personnes le **Guide de Lanaudière**. Cet ouvrage de plus de 300 pages, veut contribuer à l'affirmation de l'identité régionale; il se veut aussi un document de référence et un guide pour ceux



qui désirent mieux connaître cette région dont les limites sont contenues entre Repentigny, Terrebonne, Saint-Donat/Saint-Michel-des-Saints, Saint-Gabriel-de-Brandon et Berthier.

Le Guide se divise en 4 chapitres. D'abord un tableau général de la région, par grands thèmes: vie culturelle, histoire, architecture, cuisine, agriculture, etc. Un deuxième chapitre propose neuf circuits à travers le territoire, par exemple, la route du tabac, le Chemin du Roy, le pays acadien, le pays de l'Achigan... Dans un troisième volet, chacune des 74 municipalités ou paroisses de Lanaudière est décrite et cartographiée. On y retrouve non seulement les noms officiels des lieux mais aussi les noms en usage. À propos de ce chapitre, l'équipe de rédaction souligne - avec raison - la qualité de la cartographie. Enfin, le Guide publie une liste des principales ressources régionales.

De l'avis des auteurs-es, jamais guide québécois n'est allé si loin dans le respect des particularités locales et régionales.

Disponible à la COOP.



DIPLÔME HONORIFIQUE

Le département des sciences administratives décernait récemment à M. Masao Myoshi, directeur général au Keidanren (Conseil du patronat du Japon), un diplôme de membre honoraire de la promotion 85-86, programme de maîtrise en administration des affaires (MBA). Dans l'ordre, de gauche à droite, M. Robert Poupard, directeur du département des sciences administratives; M. Myoshi; M. Tsukasa Abe, consul général du Japon à Montréal, ainsi que M. Claude Corbo, recteur de l'UQAM.

Concours

Un logo pour le GIERF

Le groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche féministes (GIERF), qui soulignera ses 10 ans cette année, fait appel à l'imagination graphique des étudiantes et étudiants pour lui trouver un logo. Ce concours s'adresse aux personnes inscrites en arts plastiques de même qu'à celles qui suivent des cours du GIERF. La gagnante ou le gagnant se verra offrir un prix de 100\$. Deux autres prix de 25\$ chacun seront également attribués lors d'une cérémonie prévue pour la fin novembre. Dépôt du logo (maximum 3 couleurs) au local du GIERF: A-3260, tél. 282-3669, dans la semaine du 17 novembre.

SILVER
PIZZA
PIZZA

878-9911



**2 EXTRA LARGE
TOUTE GARNIE (ALL DRESS)**

\$19.95

Ne peut-être combiné avec aucun autre coupon

Les Psychologues du Trente-Est
Tél.: 288-5226

Diane Girard M. ps.
André Surprenant Ph.D.

Thérapie individuelle et de couple
30 est, Boul. St-Joseph app. 910
Montréal H2T 1G9



restaurant
"AU CROISIC"

5^e anniversaire
au même prix!

STEAK 3.00
Frites
Salade
3.00 & Café

(et c'est un vrai steak!!)
Beaucoup d'autres spécialités

Mangez au coin du Feu...
et... au bord de la mer!

Au Croisic 2000 St-Denis
(angle St-Denis-Ontario)
Tél.: 284-3333

Une Fondation du sport universitaire québécois



En créant la Fondation du sport universitaire québécois, les universités s'associent pour compétitionner dans un même réseau. La Fondation, récemment mise sur pied, veut être un véhicule financier qui réponde aux objectifs de développement de l'Association sportive universitaire du Québec. C'est un moyen par lequel s'élargit et se consolide le programme de bourses universitaires mis de l'avant

par le Conseil consultatif du sport universitaire québécois. Grâce à cette Fondation, on pourra mieux endiguer l'exode de talents sportifs hors Québec. Sur la photo, quelques intervenants associés au progrès du sport universitaire québécois. Dans l'ordre, de gauche à droite, M. Bernard Gouin, président du Conseil consultatif du sport universitaire (vice-président finances chez D.M.R.); M. Bernard

Lortie, président de la nouvelle Fondation (PDG Provigo); Madame Sylvie Bernier, médaille d'or aux Olympiques de Los Angeles, étudiante en administration à l'UQAM; M. Gaetan Boucher médaille d'or à Sarajevo; M. Raymond Tellier, président de l'Association sportive universitaire du Québec, directeur des sports à l'UQTR, ainsi que M. Pierre Lassonde, responsable du service des sports à l'UQAM.



Nouvelle direction aux CEU

Le 29 septembre dernier monsieur Gilles Gagnon vivait sa première journée complète en tant que directeur des centres d'études universitaires (CEU). Depuis sa nomination le 9 juillet dernier, monsieur Gagnon partageait son temps entre ce nouveau poste et celui qu'il occupait auparavant comme adjoint à la doyenne des études avancées, madame Monique Lefebvre-Pinard.

Avant son entrée à l'UQAM, en 1974, soulignons qu'il avait été professeur à l'Université Western Ontario, de London où il avait également dirigé l'École d'été de langues que cette Université a fondée à Trois-Pistoles, au Québec. Monsieur Gagnon entre donc dans ses nouvelles fonctions avec une certaine expérience de l'enseignement en région.

Son principal objectif à la di-

rection des centres d'études universitaires? Mieux les faire connaître au sein de la communauté: «Je veux donner aux centres une gestion très transparente et établir le meilleur esprit possible de concertation et de collaboration entre tous les intervenants impliqués dans les opérations des centres d'études universitaires. J'accorderai une attention particulière aux instances pédagogiques du campus centre-ville, en leur donnant toute l'information qu'elles désireraient obtenir sur le fonctionnement des centres.» La photo nous montre monsieur Gagnon (au centre) en compagnie des trois coordonnateurs des régions. De gauche à droite, madame Ginette Lépine, du CEU-Laval; madame Nicole Lachance, CEU-Saint-Jean; monsieur Gilles Gagnon ainsi que Jean Lacroix du CEU-Saint-Jérôme.

NOMINATION AU CCDD

M. Jean-Louis Robillard, architecte, professeur et communicateur a été nommé directeur du Centre de création et de diffusion en design de l'UQAM (CCDD), en remplacement de Mme France Van Laethem.

À son nouveau poste, M. Robillard a la responsabilité de l'ensemble des activités du Centre, qui comprennent l'organisation d'expositions, de conférences et de débats publics relatifs à la place du design dans la société

et de son rôle dans la culture.

Le nouveau titulaire du CCDD a étudié aux universités McGill et U. de M. Dès 1970, il enseignait à l'UQAM; on lui doit d'avoir mis sur pied le programme d'études en design de l'environnement. En 1980, il fondait, en collaboration avec l'architecte Pierre Mercier, la revue québécoise d'architecture *ARQ*.



La Semaine de la santé et de la sécurité au travail: du 20 au 25 octobre

Pour la deuxième année, se tiendra du 20 au 25 octobre, la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail. Cette semaine vise à sensibiliser l'ensemble des intervenants du monde du travail à la problématique de la santé et de la sécurité du travail.

L'UQAM participe à cet événement à deux titres: en organisant des activités internes et en participant au kiosque de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec dans le cadre d'une exposition au Complexe Desjardins.

Cette exposition, qui réunira une vingtaine d'exposants sous l'égide de la C.S.S.T., permettra aux universités québécoises dont l'UQAM de faire connaître au grand public leur programme d'études en santé et sécurité du travail ainsi que la recherche qui

s'effectue dans ce domaine.

À l'interne, l'UQAM dressera un kiosque où l'on fera une démonstration de mécanique corporelle afin d'aider tous les intéressés à prévenir ce fléau moderne qu'est le mal de dos. Du matériel d'information sur divers aspects de la santé et de la sécurité du travail sera distribué et des vidéos seront présentées. Ce kiosque sera monté aux endroits suivants:

- les 20 et 21: aux pavillons Aquin et Jasmin;
- le 22: au pavillon Lafontaine;
- le 23: au pavillon Sherbrooke;
- et le 24: au pavillon des Sciences.

D'autres activités seront aussi organisées. Un poste de travail à écran cathodique sera aménagé dans l'entrée du pavillon Sherbrooke le 23 octobre dans le but de faire une démonstration d'une

bonne utilisation des équipements fournis.

Une conférence-midi sur la sécurité en laboratoire sera donnée par monsieur Yvon Pépin, vice-doyen de la famille des sciences, à l'intention des employés et des étudiants de l'Université, le vendredi 24 octobre.

Des démonstrations sur des méthodes d'intervention en cas de déversement de produits dangereux, seront faites le vendredi 24 octobre au pavillon des Sciences.

Pour avoir de plus amples informations sur les activités de cette semaine, il faudra consulter les éditions du Bulletin de la semaine du 20 au 25 octobre 1986 ou communiquer avec la responsable du dossier de la santé et de la sécurité du travail, madame Jacynthe Drolet, au 282-3529.



Repas léger
(Midi)
à partir de 11 h 30

Ambiance chaleureuse
5 à 7 tous les jours

845-1571
1241 rue St-Hubert

Restaurant
La Barque
Grillades et Fruits
de Mer

CHRISTOPHER & COSTAS

2021, rue St-Denis, Montréal Tél: 842-0452